

Conseil Municipal du Mardi 13 avril 2021

Le compte-rendu donné par le journal l'Indépendant le jeudi 15 avril est tronqué et inexact.

Tronqué car si le titre indique une passe d'armes entre la majorité et l'opposition, aucun argument développé par l'opposition n'est repris ce qui nous a conduit à demander un droit de réponse à l'Indépendant, non obtenu à ce jour.

Le point essentiel a concerné le vote du **budget principal primitif 2021** sur lequel nous sommes intervenus car il amorce, d'ores et déjà, une dégradation des comptes.

En effet, **en fonctionnement**, les dépenses augmentent de 9% par rapport aux réalisations 2020 (+ 5% si l'on compare au budget précédent) alors que les recettes sont quasiment identiques à celles de 2020. A noter + 6,6% pour les charges de personnel. Ce dérapage se traduira par une **dégradation de l'autofinancement qui conduira à une hausse inéluctable de la fiscalité dans les prochaines années.**

Quant à l'**investissement**, la principale dépense concerne l'acquisition du futur terrain de l'**EHPAD** (Maison de Retraite) à Nogarède pour 719.000 euros pour lequel le groupe CERET ENSEMBLE n'a de cesse de déplorer cette obstination alors qu'un projet remarquable était bouclé au quartier de la gare ; l'ouverture du nouvel établissement est reporté au mieux en 2025 et son coût de construction va « exploser » avec pour conséquence une augmentation mensuelle prévisible du coût de l'hébergement de 300 euros. Bien entendu, M. COSTE s'est bien gardé de vous donner toutes ces informations pendant la campagne électorale, ajoutant, par ailleurs, lors de ce

conseil municipal : « le quartier intergénérationnel de la gare, c'est une honte... », nous laissons les habitants de ce quartier apprécier ces propos alors que notre volonté était d'en faire une belle entrée de ville, un espace réhabilité et agréable à vivre !

Est également à relever une nouvelle dépense de 276 700 euros pour l'accueil du **Tour de France** (manifestation non engagée par la précédente municipalité, il convient de le préciser contrairement à ce que pensent certains cérétans), ce qui conduit à dire que le budget consacré à cette manifestation va être très élevé pour des retombées (médiatiques, notamment), très aléatoires car CERET n'est qu'une ville de départ. Certes, il y aura quelques subventions de la Région ou du Département mais n'oublions pas que tout cela c'est l'argent de vos impôts.

En réponse à notre question, le Maire a répondu qu'aucune dépense n'était prévue pour l'aménagement du parc du Château d'Aubiry, ce qui nous laisse très perplexes d'autant que le bail de location annuel pour 70.000 euros court ! Affaire à suivre...

Inexact car la représentante de l'Indépendant a mal retranscrit la réalité des votes : le groupe CERET ENSEMBLE a voté contre, ce budget ne correspondant pas aux attentes de nos concitoyens, et CERET 2020 s'est abstenu. Rectification opérée en ce sens, à notre demande, le 16 avril.

PUIGMAL Patrick a conclu son intervention en indiquant que la situation financière trouvée par M. COSTE est très saine, contrairement à ce que dit l'actuelle majorité dans un souci polémique évident. Un audit financier a été commandité par l'équipe de M. COSTE qui ne nous a toujours pas été transmis, contrairement à nos demandes répétées! Curieux...

Quant aux propos inconsidérés de M. COSTE en fin de réunion sur la situation qu'il a trouvée à sa prise de fonctions à la Mairie, repris complaisamment par l'Indépendant, ils ne méritent pas qu'on s'y attarde et qu'on y réponde, les Cérétans rétabliront la réalité des faits...

Enfin, nous avons été très ***choqués par les propos tenus dans le dernier bulletin municipal par la majorité actuelle sur la gestion de la municipalité précédente*** ; c'est un tissu de contre-vérités sur la situation réelle de notre ville à mi 2020. Cet acharnement sur le fond et la forme contre l'ancienne municipalité et particulièrement son Maire Alain TORRENT, est indécent.

Patrick PUIGMAL pour CERET ENSEMBLE / 19.04.2021